

## ADDENDA : version 2004/4

### D'application pour tous les glossaires du secteur chômage

#### **Zone 00222 : NUMÉRO DE RÉFÉRENCE**

**Codes anomalies** : ajout de deux nouveaux codes anomalie

00222-207 : Incompatible avec le matricule et/ou le NISS – B

00222-238 : Ne correspond pas à un formulaire accepté par ce secteur – B